

Les fondamentaux de la mise en location (7 heures)

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre légal de la location
- Identifier et prévenir les risques liés à la location

INFORMATIONS

Public : Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

Durée : 7 heures

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO.

START LEARNING identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Étude de cas
- Questions/Réponses

Matériels :

- Plateforme LMS
- Vidéo animée par un formateur qualifié
- Bloc-notes, assistance
- Messagerie formateur

Méthodes d'évaluation :

- QCM d'évaluation

CONTACT

Tél : 09 80 80 18 60

Email : contact@start-learning.fr
www.start-learning.fr

NDA : 32 60 03216 60

Module 1 : Sécuriser une mise en location dans le cadre d'une intermédiation

7 Heures

Séquence 1 : Présentation, déontologie de la mise en location et dossier du candidat

- ▶ La déontologie de la mise en location
- ▶ Règlementations applicables
- ▶ Éthique professionnelle
- ▶ Lutte contre les discriminations
- ▶ La mise en place de la procédure TRACFIN dans le cadre de la location
- ▶ Respect de la réglementation RGPD
- ▶ Locations sur le registre Transaction
- ▶ L'appréhension et l'étendue du devoir de conseil
- ▶ Le contenu du dossier du candidat locataire
- ▶ Pièces autorisées / pièces interdites
- ▶ Question de la restitution du dossier au candidat locataire non retenu
- ▶ La bonne sélection du locataire
- ▶ Solvabilité du candidat
- ▶ Identifier un ratio de solvabilité
- ▶ Responsabilité du professionnel chargé de l'intermédiation

Séquence 2 : La réglementation de la mise en location

- ▶ Le contenu de l'annonce de location depuis la loi Alur
- ▶ Composition du loyer / surfaces / charges / honoraires de location
- ▶ Contrôles de la DGCCRF et sanctions
- ▶ Retour de l'encadrement des loyers depuis la loi ELAN
- ▶ Calcul et respect des honoraires de location
- ▶ Facturation de l'état des lieux d'entrée
- ▶ Descriptif des charges locatives : Provision / Forfait
- ▶ Régularisation tardive
- ▶ Charges locatives et copropriété
- ▶ Le dépôt de garantie
- ▶ Changement de propriétaire / QUID du dépôt de garantie
- ▶ Garantie Visale / Avance Loca Pass
- ▶ Restitution du dépôt de garantie
- ▶ Justificatifs de la retenue
- ▶ Réclamations de dommages et intérêts par le bailleur
- ▶ Liste et détail des réparations locatives
- ▶ Les gros travaux à la charge du propriétaire
- ▶ Travaux et réévaluation du loyer
- ▶ Le congé pour vente ou reprise et les préavis

Certification

Qualiopi
processus certifié

Financements

MON COMPTE FORMATION **OPCO** **pôle emploi**

Nous suivre



Formations accessibles aux personnes en situation de handicap, merci de nous contacter.